

## Taux d'hospitalisation en soins aigus standardisé selon l'âge, pour des conditions propices aux soins ambulatoires - âge 74 et moins (Zones de santé uniquement)

Unité : Taux pour 100 000 personnes de 75 ans et moins

	Année financière 2022-2023	Année financière 2021-2022	Année financière 2020-2021	Année financière 2019-2020
<b>Province</b>				
Nouveau-Brunswick	309	296	280	377
<b>Zones de santé</b>				
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	246	254	242	321
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	358	342	304	403
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	322	266	273	379
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	283	299	270	351
Zone 5 - Région de Restigouche	419	341	233	399
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	223	226	236	296
Zone 7 - Région de Miramichi	493	470	506	583

## À propos

(La description qui suit provient de l'organisation source.)

Taux, ajusté selon l'âge, d'hospitalisations en soins de courte durée pour des conditions où des soins ambulatoires appropriés permettent d'éviter ou de réduire la nécessité d'une admission à l'hôpital, par 100 000 personnes de moins de 75 ans.

## Source

Votre système de santé : En détail

## Calculs

Pas disponible

---

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Taux pour 100 000 personnes de 75 ans et moins	Valeur basse est souhaitable	CIHI-DAD-004

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon